

Liberté Égalité Fraternité AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES







# Guide utilisateurs SIRO – Bureaux d'études

Version mise à jour le 30/03/2022

## Sommaire

1	. Cor	ntexte4				
	1.1.	Programme national pour les ponts				
	1.2.	Introduction				
	1.3.	Le rôle des bureaux d'études				
2	. Flu	lux opérationnel				
3	. Pre	remière connexion	7			
	3.1.	Première connexion sur l'application web	7			
	3.1	.1.1. Prérequis	7			
	3.1	.1.2. Connexion sur Kartes	7			
	3.2.	Première connexion sur l'application mobile				
	3.2	.2.1. Installation				
	3.2	.2.2. Synchronisation avec l'application web				
	3.2	.2.3. Télécharger les enquêtes				
	3.2	.2.4. Vérifier la compatibilité du clavier (Android)				
4	. Sai	aisir un Ouvrage d'Art				
	4.1.	Ouvrage d'art limitrophe				
	4.2.	Pré-saisir sur l'application web				
	4.3.	Compléter une saisie web sur le terrain				
	4.3	.3.1. Synchroniser un ouvrage d'art pré-saisi				
	4.3	.3.2. Recenser sans accès internet				
	4.4.	Compléter un ouvrage d'art pré-saisi				
	4.5.	Saisir directement sur le terrain				
	4.5	.5.1. Créer un nouvel ouvrage d'art				
	4.5	.5.2. Naviguer entre les pages				
	4.5	.5.3. Localiser l'ouvrage d'art				
	4.5	.5.4. Complétude des informations				
	4.5	.5.5. Associer un ouvrage à un ouvrage existant (	groupe d'OA) 19			
	4.5	.5.6. Copier les données d'un autre formulaire				
	4.5	.5.7. Ajouter une ou plusieurs photographies				
	4.5	.5.8. Utiliser un ouvrage d'art favori				
	4.5	.5.9. Enregistrer un brouillon de saisie				
	4.6.	Suivi des statuts et modification des saisies				
	4.7.	Visualiser au bureau les ouvrages saisis sur le terr	ain23			
	4.7	.7.1. Utiliser un filtre simple				
	4.7	.7.2. Visualiser, modifier et télécharger les photos				
	4.8.	Valider un ouvrage d'art				
	4.9.	Revalider un ouvrage d'art				
	4.10.	). Annuler un ouvrage				
	4.11. au Ce	<ol> <li>Modifier la nature d'un ouvrage lors d'un contrô Cerema)</li> </ol>	le interne (étape de validation avant l'envoi 20			
5	Sur	unnort et assistance	29 30			
5	5.1	Savoir à qui s'adresser en fonction de son problèm	او ۱۹۰۰ عار			



	5.2. Co	onsulter la FAQ	
	5.3. Cr	éer un ticket dans ServiceNow	
	5.3.1.	Connexion à ServiceNow	
	5.3.2.	Page d'accueil	
	5.3.3.	Catalogue de services	
	a)	Signaler un incident	
	5.3.4.	Mes demandes	
	a)	Détails d'un ticket/demandes	
	5.4. Cł	anger son mot de passe Orion	
	5.4.1.	Changer son mot de passe en anticipation	
	5.4.2.	Changer le mot de passe depuis survey123 ou au bureau	
6.	Inform	ations sur les communes volontaires	
	6.1. Vo	ir le périmètre de son bon de commande	
		•	



## 1. Contexte

#### 1.1. Programme national pour les ponts

Les ponts constituent les points névralgiques des réseaux routiers, leur fermeture peut bouleverser la desserte d'un territoire : accès aux emplois et aux services, circulation des transports scolaires, des services de secours, fonctionnement des exploitations agricoles... Les **murs de soutènement aval** portant la voirie, sont tout aussi essentiels dans la préservation des fonctions de desserte.

Si les gestionnaires des réseaux routiers principaux ont en général un bon standard de gestion de leur patrimoine d'infrastructures reposant sur des services techniques compétents, les plus petits gestionnaires sont souvent particulièrement **démunis en termes de connaissance de leurs ouvrages et de leur état, et de procédures d'entretien**.

Cette méconnaissance expose à des **risques de sécurité publique** croissants : pour rester « en bonne santé », un ouvrage d'art a besoin d'un entretien courant régulier et d'opérations spécialisées.

Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement a annoncé mardi 15 décembre 2020 un programme de recensement et d'évaluation des ouvrages sur les communes éligibles. Pour ce faire, les bureaux d'études mandatés par le Cerema réalisent l'inventaire et les visites de reconnaissance sur les ouvrages concernés. Dans un second temps, les ouvrages les plus sensibles pourront faire l'objet d'une visite d'évaluation.

#### 1.2. Introduction

Le guide utilisateur est un mode d'emploi pour faciliter la prise en main de l'application web et mobile de SIRO – Système d'Information pour le Recensement des Ouvrages. Pour chaque étape du recensement, les interactions nécessaires avec le système d'information y sont présentées ainsi que quelques fonctionnalités clés pour optimiser votre temps de saisie.

## 1.3. Le rôle des bureaux d'études

Les différentes missions que doivent réaliser les bureaux d'études sont décrites avec précision dans le CCTP de la prestation. La liste ci-dessous vient les récapituler.

Pour les communes volontaires identifiées sur le bon de commande, le bureau d'études est chargé de :

- Prendre contact avec les représentants des communes, et récupérer tous les documents et archives disponibles utiles au recensement des ouvrages, en particulier les éventuels procèsverbaux de visites réalisées dans le cadre de l'ATESAT
- Identifier les ouvrages à partir des documents éventuellement fournis et d'une recherche cartographique
- Valider avec la commune la liste des ouvrages identifiés
- Demander si nécessaire à la commune le dégagement d'un accès aux ouvrages par dévégétalisation
- Informer chaque commune des dates programmées pour la réalisation des visites de reconnaissance
- Réaliser la visite de reconnaissance des ouvrages, et saisir les données relatives aux ouvrages (y compris les photos) dans l'outil SIRO mis à disposition par le Cerema



- Le cas échéant, en cas de constatation de défauts conduisant à un danger grave et imminent, préconiser des mesures immédiates de sécurité ou de sauvegarde (Cf. § 3.2.4 du CCTP), et tenir une réunion éventuelle avec la commune
- Contrôler de façon exhaustive les données saisies dans le système d'information géographique SIRO et les valider
- Rendre compte des prestations effectuées

#### Contact avec les communes

Ս

Les coordonnées des contacts par commune seront transmises aux bureaux d'études par le Cerema. Lorsque la compétence de gestion des ouvrages d'art est portée par un EPCI ou par une autre forme de coopération intercommunale, le bureau d'étude pourra contacter directement les personnes référentes au sein de l'intercommunalité.



## 3. Première connexion

Comme schématisé sur le flux opérationnel ci-dessus, SIRO se décompose en une application web et mobile. Une première connexion est nécessaire sur ces deux environnements.

**Une licence est attribuée à titre individuelle.** Vous pouvez vous rapprocher de votre référent en Direction territoriale pour toute question ou demande relative à la gestion de celle(s)-ci.

Votre référent en Direction Territoriale vous informera lorsque vous pourrez effectuer vos premières connexions.

#### 3.1. Première connexion sur l'application web



Une vidéo tutoriel est disponible. https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos

#### 3.1.1. Prérequis



Pour des raisons de compatibilité, merci de ne pas utiliser les navigateurs Edge et Google Chrome. Il est nécessaire d'utiliser la **version 89 ou ultérieure de Mozilla Firefox**.

Ξ

Vérifiez votre version de Firefox à l'aide de la manipulation suivante :

- Ouvrez Mozilla Firefox
- Cliquez sur les trois barres en haut à droite
- Cliquez sur « Aide » puis « A propos de Firefox »

#### 3.1.2. Connexion sur Kartes

 Munissez-vous de l'adresse email préalablement fournit au Cerema et rendez-vous à l'URL suivante : <u>https://kartes.cerema.fr/portal/home.</u> Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite et choisissez l'option « identifiant de connexion d'entreprise : Cerema ».





- 2. Vous êtes redirigé sur le service de connexion Orion. Vous devez maintenant créer votre compte en tant que nouvel utilisateur en cliquant sur « Enregistrement ». Renseignez les champs avec l'adresse email fournit préalablement au Cerema.
- Validez l'email de confirmation envoyé par le service Orion. Vous serez ensuite normalement redirigé vers <u>https://kartes.cerema.fr/portal/home</u>. Vérifiez que l'application web est bien apparue dans le bandeau « Featured Maps and Apps ».



4. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter le support en écrivant un ticket sur https://cerema.service-now.com/ext

Accueil	Bibliothèque	Carte	Scène	Groupes	Contenu	Organisation		Q	Ů	:::	siproaberecette00@o siproaberecette00@outl
		Featured	Un qual	e infor ité, le	matio reflet	n géogra de notre	phique de expertise				
		Aujourd'hui le ses ressource applicatifs in	e Cerema met es à l'attention novants.	en place une plate de ses partenaires	e-forme de partag s, chercheurs, étu	e d'informations géograj diants, journalistes, déve	hiques et s'attache à offrir un esp loppeurs, entreprises pour facilite	pace de va er la créati	lorisation on de serv	de rices	

## 3.2. Première connexion sur l'application mobile

Une vidéo tutoriel est disponible. https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos

#### 3.2.1. Installation

La récupération d'un ouvrage d'art pré-saisi sur le web ou sa création en directe sur le terrain se fait par l'application mobile Survey123. Cette dernière est téléchargeable sur Android et iOS.



Sur Android : Rendez-vous sur Google Play, recherchez ensuite l'application ArcGIS Survey123.



Lors de l'installation, il est judicieux d'autoriser l'accès à la position GPS et à l'appareil photo.

i



## 3.2.2. Synchronisation avec l'application web

Une fois l'application mobile installée, vous devez la synchroniser avec Kartes :

- 1. Cliquez sur « Gérer les connexions ArcGIS » puis sur « + Ajouter une connexion »
- 2. Saisissez alors l'URL suivant dans la case correspondante : https://kartes.cerema.fr/portal

<	Connexions						
Sélectionnez votre connexion ArcGIS active							
🗸 🍙 ArcGIS	Online						
	8						
	Ajouter une connexion						
	URL de connexion ArcGIS						
	ttps://kartes.cerema.fr/portal	· .					
	Utiliser un navigateur externe pour se connecter						
	En savoir plu	IS .					
	() Ajouter () Annuler						
+ Aiouter un	ne connexion						
,,outer un							

- 3. Cliquez sur « + Ajouter »
- 4. La nouvelle connexion apparait dans la liste de connexions

ArcGIS Survey123	-		×			
< Connexions						
Sélectionnez votre connexion ArcGIS active						
ArcGIS Online						
✓ ⊗ Kartes Cerema https://kartes.cerema.fr/portal			Ŵ			
+ Ajouter une connexion						

- 5. Retournez sur la page d'accueil
- 6. Cliquez sur « Se connecter avec Kartes Cerema »
- 7. Cliquez sur « Cerema » dans la fenêtre « Identifiant de connexion d'entreprise ».
- 8. Connectez-vous avec vos identifiants créés en 3.1.2

#### 3.2.3. Télécharger les enquêtes

Le dernier paramétrage consiste à télécharger les enquêtes utiles pour la saisie des ouvrages.



9. Cliquez sur votre profil en haut à droite.



- 10. Cliquez sur « Télécharger des enquêtes »
- 11. Choisissez le formulaire de saisie terrain « S3\_Saisie\_Terrain » puis cliquez sur le nuage à droite pour le télécharger.



Le formulaire apparaît, vous êtes prêt à saisir sur le terrain

#### 3.2.4. Vérifier la compatibilité du clavier (Android)

Sur certains périphériques mobiles qui fonctionnent sous Android, comme Samsung ou Huawei par exemple, le clavier par défaut ne permet pas de saisir des valeurs décimales avec virgule dans l'application. Il est nécessaire d'installer le clavier Google « Gboard » puis de le paramétrer comme clavier actif dans le menu « Langues et saisie ». Téléchargement disponible à l'adresse suivante : <u>https://play.google.com/store/apps/details?id=com.google.android.inputmethod.latin&hl=fr&gl=US</u>



Une vidéo tutoriel est disponible. https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos



## 4. Saisir un Ouvrage d'Art

Toutes les informations à renseigner sur un ouvrage d'art sont uniquement contenues dans différents formulaires nommés selon les étapes du flux opérationnel : « 1-Pré-saisie », « Saisie Terrain », « 2-Validation », « 3-Justification » et « 4-Annulation ». Sur l'application web, vous retrouverez ces formulaires à droite de l'interface. Sur l'application mobile, vous retrouverez uniquement le formulaire « Saisie terrain » une fois téléchargé dans votre liste d'enquête.

## 4.1. Ouvrage d'art limitrophe

Il peut arriver qu'un ouvrage se situe à la limite administrative de plusieurs communes. Pour mieux connaître les règles de priorité sur les ouvrages limitrophes, se reporter au guide de bonnes pratiques (§1.2, p.6-7).

## 4.2. Pré-saisir sur l'application web

L'information de localisation d'un ouvrage d'art pourrait déjà exister sur d'autres supports, comme des bases de données, des cartes, des images aériennes ou encore un plan communal. A ce titre, vous pouvez préparer votre visite terrain sur une commune en initialisant la localisation des ouvrages mais également en complétant d'ores et déjà certains champs administratifs depuis l'application web.

La pré-saisie est optionnelle. Les données contractuelles se remplissent automatiquement, la pré-saisie permet donc d'éviter les erreurs de saisie sur ces données. Toutes les données pré-saisies sont ensuite modifiables lors de la saisie terrain.

- 1) Cliquez sur l'onglet « Ouvrages d'art » situé en bas à gauche de l'écran.
- 2) Sélectionnez la commune désirée dans la liste « Communes INSEE ».
- 3) Un formulaire de pré-saisie s'initialise à droite de votre écran.



Cette partie correspond à l'étape 2 du Flux opérationnel

i.



4) Pour positionner rapidement un ouvrage, localiser tout d'abord la commune à l'aide de la fonction de recherche d'adresse en haut sur la carte qui apparait dans la colonne de droite. Vous pouvez ensuite saisir l'emplacement de l'ouvrage avec un clic gauche sur la carte. Vous pouvez également renseigner directement ses coordonnées géographiques (WGS84). La localisation de l'ouvrage pourra être ajustée lors de la saisie terrain, notamment via votre système de positionnement intégré sur votre tablette ou mobile.



5) Une fois ces caractéristiques saisies, vous pouvez envoyer le formulaire en cliquant sur le bouton en bas du formulaire. Un nouvel ouvrage est créé, avec le statut « A saisir sur le terrain par le BE ».

La carte centrale vous permet, outre de visualiser les ouvrages déjà saisis, de rechercher des toponymes, des noms de route ou de cours d'eau. Il arrive par exemple que le nom usuel d'un ouvrage soit repris dans le nom d'une rue adjacente.

Vous pouvez **agrandir le formulaire** en cliquant sur la petit croix (qui s'affiche au survol de la souris) en haut à droite du panneau qui contient le formulaire.

Սյ



## 4.3. Compléter une saisie web sur le terrain



Cette partie correspond à l'étape 3 du Flux opérationnel La saisie d'un ouvrage d'art sur le terrain se fait uniquement via l'application mobile ArcGIS Survey123.

Une vidéo tutoriel est disponible. https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos

#### 4.3.1. Synchroniser un ouvrage d'art pré-saisi

- 1. Lorsque vous êtes connecté à l'application (cf. 3.2. Première connexion sur Survey123), sélectionnez le formulaire de « Saisie terrain ».
- 2. Pour retrouver un ouvrage d'art pré-saisi, cliquez sur « Boîte de réception ».
- 3. Une fois dans la boîte de réception, cliquez sur le bouton « Actualiser » en bas à droite de l'écran, afin d'afficher la totalité des Ouvrages d'Art pré-saisis.
- 4. Vous pouvez ensuite sélectionner l'Ouvrage d'Art souhaité dans la liste ou sur la carte, afin de poursuivre la complétion des informations.

		ArcGIS Survey123		
ArcGIS Survey123		< Boîte de réception	( <u>(</u> ]8	< Boîte de réception 🧶
< 53_	_Saisie_Terrain (1° = OA	= Q Rechercher		NAL SOL
	Propriétaire : gisadmin Créé : 04/03/2021 11:59 Dernière modification : 08/04/2021 16:21	SOULIE,Pont Soulie Modification : 13/04/2021 14:07		
		COURNIOU,Test_photo_8_avril Modification : 08/04/2021 15:44		Saint Armer de la Galera La Barrad
		COURNIOU,Defdfd Modification : 06/04/2021 13:05		
		COURNIOU,Mardi_test Modification : 02/04/2021 14:23		
		COURNIOU, Modification : 02/04/2021 14:23		
+ Collect	er >	COURNIOU, Modification : 02/04/2021 14:23		12433
Roîte c	e de réception 21 >	COURNIOU,Pont de la rivière		GN, INE, Instituto Geográfico Nacional, Etiri, HERE, Garmin, INCREMENT P, Int
Boite			¢4	Liste Carte Actualiser
		Liste Carte Act	tualiser	< <b>—</b>

#### 4.3.2. Recenser sans accès internet

La saisie d'un ouvrage sur le terrain peut fonctionner sans un accès à une connexion à internet. Il est nécessaire au préalable d'avoir téléchargé le formulaire de saisie terrain (cf3.2.3), d'avoir synchronisé vos ouvrages pré-saisis sur l'application web vers l'application mobile (cf 4.3.1). Nous vous conseillons également de télécharger les fonds de plan utiles à la navigation sur le terrain.

- 1. Depuis l'application mobile, cliquez sur l'enquête « Saisie Terrain ».
- 2. En haut à droite, cliquez sur le menu et sélectionnez « Cartes hors connexion ».
- 3. Téléchargez-le fond de plan correspondant à votre zone de recensement.





Tout ouvrage d'art saisi sans internet est enregistré dans **la boîte d'envoi**. L'ouvrage d'art n'apparaîtra pas sur l'application web tant que vous n'aurez pas actualisé la boite d'envoi.

Une fois que vous avez de nouveau accès à internet, vous devez envoyer l'ensemble des formulaires contenus dans la boite d'envoi :

ArcGIS Survey123				$\times$
< S3	_Saisie_Terra	ain	(Ú)	$\equiv$
	OA Propriétaire : gisadr Créé : 04/03/2021 Dernière modification 16:21	nin 11:59 on : 08/04	4/2021	
+ Collec	ter			>)
Boîte o	de réception	:	20	>
Boîte e	d'envoi		1	>

- Dans le menu du formulaire de saisie terrain :
- Cliquez sur le bouton « Boîte d'envoi ».
- La liste des formulaires en attente d'envoi s'affiche.
- Pour envoyer tous les formulaires simultanément, cliquez sur « Envoyer »

• Sinon cliquez uniquement sur le formulaire désiré et l'option d'envoi apparaît.

#### 4.4. Compléter un ouvrage d'art pré-saisi



Une fois l'ouvrage d'art sélectionné dans **la boîte de réception**, deux choix sont possibles : « afficher » et « mettre à jour ».

- 1. Si vous souhaitez uniquement visualiser le formulaire pré-saisi sans y apporter de modifications : sélectionnez « Afficher »,
- 2. Si vous souhaitez compléter la saisie de l'ouvrage d'art : sélectionnez « Mettre à jour ».







Les champs avec astérisque (\*) sont obligatoires. Au moment de la validation, vous serez automatiquement redirigé vers le premier champ obligatoire non complété. Les autres seront encadrés en rouge.

Une fois le formulaire complété, vous pouvez :

- L'envoyer sur l'application web
- L'enregistrer en tant que brouillon afin de le terminer plus tard.
- L'enregistrer dans la boîte d'envoi, si vous n'avez pas temporairement d'accès à internet.



## 4.5. Saisir directement sur le terrain

#### 4.5.1. Créer un nouvel ouvrage d'art

Pour la création d'un ouvrage depuis le terrain, **sans passer par l'étape de pré-saisie** : utilisez directement l'application mobile Survey123 et le formulaire de Saisie Terrain.

Cliquez sur « Collecter ».



#### 4.5.2. Naviguer entre les pages

Le formulaire de saisie est construit pour correspondre au déroulement d'une visite type.

Les premières pages contiennent des informations générales accessibles depuis la chaussée. Les pages suivantes contiennent des informations plus spécifiques à l'ouvrage.

Elles sont construites en considérant que l'inspecteur va descendre sous l'ouvrage après avoir rempli les informations générales, puis retourner au-dessus pour finir de compléter la visite.

Les pages 5 et 6 du formulaire permettent d'établir :

- Un bilan en définissant les désordres constatés sur l'ouvrage (page 5)
- Les moyens nécessaires pour une éventuelle visite d'évaluation (page 6)

La navigation entre les pages est possible même si les champs obligatoires ne sont pas remplis.

#### 4.5.3. Localiser l'ouvrage d'art

Le guide de bonne pratique évoque où positionner l'ouvrage d'art.

Ս



<ul> <li>✓ Localisation</li> <li>Localisation de l'OA *</li> <li>↓ ↓</li> </ul>	L'icône localise l'ouvrage grâce au GPS L'icône l'ouvrage manuellement sur la carte
Localisation de l'OA	



Ou saisir les coordonnées dans la barre de recherche

😰 ArcGIS Survey123 —	<
× Saisie terrain	=
<ul> <li>Informations générales</li> </ul>	
Nature *	
Pont à tablier	
Pont voûte	
Buse	
Cadre et portique	
Mur	
Onnée non accessible	
<ul> <li>Photo vue sur ouvrage *</li> <li>+</li> </ul>	
Le franchissement est-il composé de plusieurs ouvrages liés ?* Oui Non	
< 2 sur 6	>



L'icône en haut à droite permet de vérifier la localisation de l'appareil.

#### 4.5.4. Complétude des informations

Les champs obligatoires sont signalés par des astérisques rouges (\*).



Si ces champs ne sont pas remplis au moment de l'envoi du formulaire, l'envoi ne se fera pas, et l'application affichera la première page où des champs sont manquants. Les champs manquants sont identifiés par « Requis »

Type de l'obstacle principal franchi	
ou protégé *	(!) Requis
Cours d'eau	Type de la voie de rattachement *
Chemin	Piste ou chemin non revêtu
Route	Route
Voie ferrée	Sentier piétonnier
Terrain	Autre
Autre	

CEREMA



Sur la plupart des champs, en cas de doute, vous pouvez répondre « Je ne sais pas ». Vous ne risquez pas ainsi d'être bloqué dans l'envoi d'un formulaire depuis le terrain et pourrez reprendre la valeur une fois au bureau. Le guide de bonnes pratiques liste certains blocages anticipables.

L'ouvrage se situe sur plusieurs communes ? \* Oui Non • Je ne sais pas

Pour la question sur la nature de l'ouvrage, le champ « Donnée non accessible » est un champ provisoire. Il est nécessaire de renseigner ce champ. En cas de doute sur la nature de l'ouvrage, renseigner la nature la plus probable ou par défaut « Buse » pour un petit ouvrage hydraulique. Si la nature de l'ouvrage n'est pas certaine, le préciser dans les commentaires.

#### 4.5.5. Associer un ouvrage à un ouvrage existant (groupe d'OA)

Un franchissement peut être composé de plusieurs ouvrages liés. (Cf 2.2.7 Guide de bonnes pratiques)

Dans ce cas, les différents ouvrages qui composent le franchissement vont partager un « Identifiant du groupe d'ouvrage liés ».

Il suit le modèle suivant : {CODEINSEE}\_{INCREMENT} et seul l'incrément est à renseigner, le début du modèle étant déjà renseigné automatique. Par exemple, « 34086\_G0 » ou « 34086\_G1 »



## 4.5.6. Copier les données d'un autre formulaire

Il est possible de copier les données d'un autre formulaire pour créer un nouvel ouvrage.

Dans l'application Survey 123,

- 1. Sélectionnez un ouvrage déjà envoyé dans l'onglet « Envoyé » ou « Boite de réception »
- 2. Choisissez l'ouvrage dont vous souhaitez copier les données
- 3. Cliquez sur « Copier les données envoyées dans une nouvelle enquête »
- 4. Une nouvelle page s'ouvre pour créer un nouvel ouvrage.



<u>A</u>							
Enquête de la boîte de réception							
PROVINS,Avenue de Poigny,, {353DBCC0- B465-4C36-8040-86A110CA8461 }							
<ul> <li>Afficher</li> </ul>							
💞 Mettre à jour							
Copier les données dans une nouvelle enquête							

Attention, en faisant ainsi, toutes les données sont copiées, y compris le nom et la localisation. N'oubliez pas de modifier ces informations.

#### 4.5.7. Ajouter une ou plusieurs photographies

Le formulaire permet d'ajouter des photos via deux fonctionnalités :

- La prise de photos depuis Survey123 de votre appareil mobile.
- La recherche d'une image déjà stockée dans votre appareil mobile.

Ces champs photos peuvent cumuler une ou plusieurs photos.

La taille maximale d'une pièce jointe est de 10 Mo.

<ul> <li>Photo 1 des défauts</li> <li>représentatifs de la structure *</li> </ul>							
Photo repré	Photo 1 des défauts représentatifs de la structure *						
	1 sur 1	+					

Dans le cas des photos des défauts représentatifs de la structure, seule la première photo de chaque champ sera exportée dans le carnet de santé remis au gestionnaire. Pensez donc à mettre la photo la plus représentative en premier.

Pour garantir la lisibilité sur les carnets de santé, privilégier le format de photos :

- En format paysage
- Centrées sur l'ouvrage
- Format 4/3





Photo de défaut bien cadrée



Photo de défaut assez proche



Photo d'ensemble centrée sur l'ouvrage



Photos de défaut mal cadrée



Photo de défaut trop éloignée



Photo d'ensemble trop proche

Figue 2 : Exemples de prises de photos d'ouvrages bien réalisées et mal cadrées

#### 4.5.8. Utiliser un ouvrage d'art favori

Il est possible de définir un ouvrage comme favori. Cette action permet de copier les références de cet ouvrage dans le formulaire d'un nouvel ouvrage.



Les réponses de l'ouvrage « favori » écrasent les réponses existantes dans le formulaire en cours, y compris les données pré-saisies. Ce mécanisme est donc à utiliser avec précaution.

- 1. Saisissez un ouvrage d'art
- 2. Cliquez sur



- 3. Cliquez sur « Définir en tant que réponses préférées »
- 4. Pour reproduire les favoris : coller des réponses depuis les réponses préférées lorsque vous créez une nouvelle enquête.

😢 ArcGIS Survey123 — 🗆 🗙	ArcGIS Survey123	- 🗆 X
$\times$ Saisie terrain $\bigotimes (\equiv$		Définir en tant
Sans Garde-corps Parapet Garde-corps + glissières Glissières de sécurité Glissière béton Barrières de sécurité	Sans Garde-corps Parapet Garde-corps Glissières de Glissière bét Barrières de	∝ que reponses préférées
Type de dispositif de retenue gauche * Sans Garde-corps Parapet Garde-corps + glissières Glissières de sécurité Glissière béton Barrières de sécurité	Type de dispos gauche * Sans Garde-corps Parapet Garde-corps Glissières de Glissière bét Barrières de	
< 3 sur 6 >	< 3	

#### 4.5.9. Enregistrer un brouillon de saisie

Dans l'application Survey123, il est possible d'enregistrer le formulaire dans une boîte « Brouillons ». Cette manipulation pourrait arriver dans les cas suivants :

- 1. Vous devez quitter le formulaire au milieu de la saisie
- 2. Vous souhaitez compléter des informations ultérieurement
- 3. Vous souhaitez ajouter des photos provenant d'un autre appareil

Lorsque vous quittez votre saisie, une fenêtre s'ouvre. Cliquez sur « Enregistrer dans Brouillons ». Vous retrouvez votre ouvrage dans la boîte « Brouillons » afin de compléter les informations.





## 4.6. Suivi des statuts et modification des saisies

Le statut d'un ouvrage est visualisable dans l'application web selon la légende suivante :

	Légende		
Ouv	rages d'Arts		
0	A saisir sur le terrain par le BE		
igodot	A valider par le BE		
ightarrow	A valider par la DTer		
$\bigcirc$	A revalider par le BE		
•	A revalider par la DTer		
$\diamond$	Valide par la DTer		
•	Refuse par la DTer		

ightarrow Cette légende est accessible dans le Dashboard en cliquant sur cette icône

Le statut des ouvrages d'art fait directement référence au déroulé du processus que l'on peut retrouver en partie 2 : Flux opérationnel.

## 4.7. Visualiser au bureau les ouvrages saisis sur le terrain

## 4.7.1. Utiliser un filtre simple

Sur l'onglet « Ouvrage d'Art », il est possible d'utiliser un ensemble de filtres prédéfinis. Cliquez sur la flèche tout à gauche, pour déroulez le panneau latéral.





and the second se			
Filtres	*	Communes INSEE	Ouvrages d'art
Département :		ARRANCOURT (91022)	Test_CBA_1 (D958EF8A-531A-4427-8DA0- B044FEB41988)
Commune :	~	BOIS HERPIN (91075)	<ul> <li>(DFD647EB-3438-443C- DO(1 47D472B-3438-443C-</li> </ul>
Toutes	7	FONTAINE LA RIVIERE (91240)	Test_CBA_2
Statut OA :	_		84220D523827)
Tous	2	PORET SAINTE CROIX (91246)	Pont riviere 25 mars (3EE2BFF6-DE3E-40C6-9D9D-
Nature de l'OA :		GUILLERVAL (91294)	CE9850E27904]
Toutes	Ÿ		Pont de la RD 25 mars     (9D5D22EE-
Type obstacle :	_		02F2-4A76-87E6-0054V87V8SCE] Pont Arrancourt Cadra
Tous	2		(5D0AF3A3-6288-4597-84CD- 9FE860E680FB)
Tous	~		Pont_romain_arrancourt (0724F274.F089.483C- 0022.506204080F231)
Identifiant du groupe d'OA : Tous	-		OUvrage_test_photo (810F8FF7-
Bon de commande :			A110
Tous	Ψ.		337)
Ouvrage visitable :	-		TEST CL (4366F8FB-2165-4A3B- 8F0F-8475DFF60581)
	-		Test_photo
			B571-4FA4C19CB86E]
	_	Demière mise à jour : il y a quelques secondes	Dernière mise à jour : 6 y a quelques secondes

Les filtres prédéfinis permettent de filtrer les ouvrages affichés dans la liste et sur la carte. Ils sont cumulatifs. L'emprise de la carte filtre les ouvrages dans la liste.



լյ

Il n'est pas possible de sélectionner plusieurs champs au sein d'un même filtre. Par exemple, filtrer en fonction de deux communes.

Pour des raisons de performance, les filtres n'affichent que 50 entités.

Si vous ne trouvez pas votre commune dans la liste, vous pouvez toujours la localiser à l'aide de l'outil de recherche par adresse.

Il faut alors réduire l'emprise de la carte en zoomant ou en recherchant la commune avec la loupe.





## 4.7.2. Visualiser, modifier et télécharger les photos



Pour accéder aux photos :

- Cliquez sur l'OA sur la carte
- Cliquez sur « Photos » dans la pop-up

Les photos et commentaires associés sont visibles à droite dans la nouvelle fenêtre.



Vous êtes redirigé sur le site Survey123. Les photos apparaissent dans le formulaire à droite.

Pour éditer les photographies, cliquez sur le crayon en haut du formulaire. Il est alors possible de changer l'ordre des photos.

Pour visualiser ou télécharger les photographies, quittez le mode « Mise à jour » et cliquez sur la photo vignette.



CEREMA



## 4.8. Valider un ouvrage d'art



Une vidéo tutoriel est disponible. <u>https://siro.cerema.fr/tutoriels-video</u>

Cette partie correspond à l'étape 5 du Flux opérationnel Une fois qu'un ouvrage d'art est terminé d'être saisi sur le terrain, il passe du statut « A saisir sur le Terrain par le BE » vers « A valider par le BE » dans le Dashboard. Il convient donc de vérifier les informations saisies sur le terrain depuis le Dashboard, avant d'envoyer le formulaire à la Direction Territoriale.

Filtrer les ouvrages par statut : Cliquer sur la flèche tout à gauche, un onglet s'ouvre avec différents filtres Sélectionner « A valider par le BE » dans le champ « Statut OA »

- Connectez-vous sur le Dashboard en vous positionnant sur l'onglet « Ouvrages d'art »
- Cliquez dans la liste sur l'ouvrage d'art à valider
- Le formulaire situé sur la droite de l'écran se met alors à jour.



Pour afficher les informations saisies sur le terrain, **sélectionnez la page « 2. Validation »** dans l'encadré à droite de l'écran.



Communes INSEE	Ouvrages d'art	Cliquez aur un ouvrage avec l'	Validation pour envoi au Cerema	
LARTIGUE (32198)	Moyen_buse {D5204022-56C3-42F3-8082-9C8ABF8D07C4}	th_ ∧	Q D II 0 20	Ce formulaire permet de valider les informations de rencensement terra
	<ul> <li>EFEGEG ERR4R [557012CA-49D8-4739-8BDE-734BB2543C7F]</li> </ul>	Affichage de 1 X Cadre_tout_commentaire	En Janneau	Fouvrage atin de les transmettre a la direction territonale du CEKEM Sélectionnez un QA dans le volet à osuche "Liste ouvrages d'art"
	Imaginem subditis audaciam furoris penuria ambiticaam racenti vulgi ignibua inflammavit calcibuu impariali sardilidoria quad furoris ingravescera subditis in recenti sordidioris cum et imaginem sordidioris quad et inte lacrimasum Eubuli penuria culuadam (27/PE20-8535-48-0-804-07-522A31FF782)	Nom : Cadra, tout, commentaire ((3FA4CC9A- C87)-142E-81020E9C69BE4DB)) Statut : A valider par le BE Neture : Cadre et portique Niveau de defaut : Défaus structurel significatif Problème de sécurité	enter Baylas	dont le statut est "A valider par le BE" VISIDIES" SURC Oui
	CCCCCCCCCC [574FFCF4-474B-4DA8-8859-884968B3A540]	Photos	Lz Peyrie	O Non
	Afgerertreg     [DF204E65-2F68-4EC8-A8B8-C923EA018CSA]	Validation	•	O Donnée non accessible
	O THTRHTRHTRH [30F39B28-A8DA-4F04-8781-553AC38B6B42]	<sup>9</sup> Consultation	Reads Name	
	XXXXXXXXXXX {4C617D38-A786-4404-8DC6-948048058C38}	4 Q 40	Le saron	Description des renforcements antérieurs*
	Tablier_moyen_1609     (52AB3B02-64D7-4A2D-822D-EE8403F9D3A2)			enserrement des piles
	Buse_tout_commentaire     [ECDEA8D7-A263-491D-AAF5-2C71BEA2218B]		Le C+	
	Cadre_tout_commentaire     (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-0E9C698BE4DB)	0,4km Saint-Urin	Baylé Conditions Générales d'Utilisation disponibles ici : http://p	Données géométriques sous ouvrage 🛞
	• Voute_tout_commentaire [F1E9FE63-DEF1-435C-B2CA-0A19909810D3]	Statu	t des ouvrages d'art	
		Valida par la - DTer 28.80%	le 62 235 Aventing pre le Otter 1.016 Manager pre la 60 10.35%	Préparation visite d'évaluatio
		Refusé par la Otre 6,45% D'Ser 6,45% À velider par la		Envoyer

Pour afficher plus d'informations, vous pouvez dérouler les différentes parties en cliquant sur les flèches

Poursuivez la vérification des informations en déroulant le formulaire, jusqu'en bas de la page où vous pourrez envoyer le formulaire à la Direction Territoriale : cliquez sur « Envoyer ».

Le formulaire est alors envoyé si ce message apparaît : « Données envoyées avec succès ».





## 4.9. Revalider un ouvrage d'art



La Direction Territoriale pourrait vous demander des compléments d'informations sur une ou plusieurs de vos valeurs saisies. Le statut de l'ouvrage est alors à « A revalider par le BE » et l'ouvrage doit être corrigé avec l'envoi du formulaire « 3 – Justification » :

Cette partie correspond à l'étape 6 du Flux opérationnel

- 1. Cliquez sur l'ouvrage dans la liste à corriger
- 2. Atteignez le formulaire « 3 Justification »
- 3. Modifier les données nécessaires
- 4. Cliquez sur « Envoyer » pour valider la saisie
- 5. L'ouvrage passe dans l'état « à revalider par la DTER »





Annulation d'un OA

## 4.10. Annuler un ouvrage

Si vous souhaitez annuler un ouvrage d'art, vous pouvez sélectionner l'ouvrage dans la liste avec le formulaire sélectionné « 4. Annulation ».

En cochant la case Statut « Annulé » puis en cliquant sur le bouton « Envoyer », l'ouvrage passe au statut « Annulé ». Il n'est plus visible sur la carte, ni dans la liste des ouvrages visible dans l'onglet « Ouvrages d'Art ».



## 4.11. Modifier la nature d'un ouvrage lors d'un contrôle interne (étape de validation avant l'envoi au Cerema)

Si vous décidez de changer la nature d'un ouvrage une fois l'étape de recensement terrain, le processus de modification est plus long et nécessite de respecter les étapes suivantes :





## 5. Support et assistance

#### 5.1. Savoir à qui s'adresser en fonction de son problème

Vous pourrez rencontrer un blocage lorsque vous utilisez SIRO, celui-ci peut-être de deux natures :

Fonctionnelle ou métier : vous avez un doute sur une question ou une des réponses possibles, • vous rencontrez une ambiguïté sur le fonctionnement de l'application. Vous vous poser une question sur une donnée présente dans SIRO. Vous rencontrez un cas non prévu dans le formulaire.



Technique : vos identifiants ne sont plus fonctionnels, une fonction ne marche plus, vous n'arrivez plus à accéder à vos données. En général, il s'agit d'éléments qui fonctionnaient jusqu'alors. Ces blocages sont très souvent reproductibles.

Utilisateur BE	Identification anomalie	Utilisation du SIPROA
Référent BE	Qualification anomalie Emission ticket*	Processus support fonctionnel
servicenow	Via liste exemples de gualification (technique	Si anomalie
Cerema	ou fonctionnelle)	Qualification de la requête
servicenow		technique
*Cf partie 6.3	Résolution de l'anomalie	Non résolution de l'anomalie
CEREMA		Page 30/42



## 5.2. Consulter la FAQ

En complément des guides, une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le site dédié à l'outil SIRO : <u>https://siro.cerema.fr/aide-questions-frequentes</u>

La FAQ est dédiée à l'ensemble des utilisateurs. Elle regroupe les questions les plus récurrentes, qui sont listées par thème.

Les questions des BE qui ne trouveraient pas d'ores et déjà réponses dans la FAQ sont transmises par la messagerie interne au référent Dter (interlocuteur local) :

https://siro.cerema.fr/appui-contacts

L'actualisation de la FAQ se fait en lien avec les questions qui remontent depuis les Référents Dter et des Référents BE. Ainsi les questions les plus fréquentes se retrouveront en ligne.

## 5.3. Créer un ticket dans ServiceNow

Seuls les référents des BE auront accès à ServiceNow : <u>https://cerema.service-now.com/ext</u>. Un utilisateur provenant d'un BE devra donc porter sa demande à son référent BE pour que celui-ci juge s'il y a un besoin de création de ticket sur ServiceNow. Dans le cas où le problème est bien technique et que le référent ne peut pas le résoudre de lui-même.

#### 5.3.1. Connexion à ServiceNow

La connexion à l'application se fera via Orion. Il faudra au préalable s'enregistrer si nécessaire.



#### 5.3.2. Page d'accueil

Une fois connecté, la page d'accueil est composée de :

- Une barre de recherche
- Un bouton « F.A.Q. » qui redirige vers la foire aux questions fonctionnelles
- Un bouton « Consulter le catalogue » qui nous redirige vers le catalogue des services, qui permet de créer des demandes via des formulaires.



- Un bouton « Mes demandes » qui nous redirige vers toutes vos demandes effectuées, leurs informations et leur statut.



## 5.3.3. Catalogue de services

Le bouton « Consulter le catalogue » permet de consulter les trois services disponibles pour adresser des questions et des demandes en lien à des problèmes d'ordre techniques ou informatiques.

SIRO	Ⅲ   Ⅲ
foutes les questions métiers et fonctionnefiles doivent être adressé à votre correspondant. Ne pas oublier le consulter la F.A.Q.	
Signaler un incident SIRO	
Signalez un incident concernant Fapplication SIRD	
Afficher les détails	

#### a) Signaler un incident

Après avoir cliqué sur « Signaler un incident SIRO » à partir du catalogue de services, un ticket peut être créer afin de signaler un incident via le formulaire suivant :



#### Personne à contacter

E-mail	
Téléphone	
Description de l'incident	
*Votre demande est en lien avec quelle plateforme?	
Application mobile	*
*Quelle anomalie rencontrez-vous ?	
Un formulaire ne réagit pas comme prévu	•
* Pourriez-vous être plus précis ?	
Les saisies / pré-saisies ne sont pas enregistrées	*
* Merci de fournir un maximum d'informations (notamment les démarches nous permettant de reproduire votre incident).	
Sur <u>l'application</u> mobile, <u>lorsque j'appuie</u> sur " <u>envoyer</u> ", <u>rien</u> ne se <u>passe</u> . <u>J'utilise une tablette</u> iPad Air	

Si le problème est d'ordre fonctionnel, votre demande est redirigée vers « Consultez la FAQ ». Sinon, le formulaire peut être complété sur le site, en fonction des réponses choisies aux premières questions, d'autres questions peuvent apparaitre dans le but de mieux cibler le problème. Il est également possible d'insérer des pièces jointes.

#### 5.3.4. Mes demandes

Les demandes réalisées peuvent être visualisées dans la partie « Demandes » disponible sur la page d'accueil. Toutes les demandes en cours ainsi que leurs statuts sont renseignées.

88	Gestion des utilisateurs SIPROA REQ0012154 Arsene HYSEN	Ouvert	Øilya4j
	Je ne peux pas me connecter INC0021165 5 - Planification	Nouveau	🕑 il y a 4j
	Je ne peux pas me connecter INC0021166 5 - Planification	Nouveau	⊙il ya4j
۲	Je ne peux pas me connecter INC0021164 5 - Planification	Nouveau	⊘il y a 4j

#### a) Détails d'un ticket/demandes

Après avoir cliqué sur le titre d'une demande à partir de la page « Mes demandes », le détail des informations s'affiche et l'ajout de nouvelles informations est possible.



trez votre message ici	Envoyer	Numéro	RITM0012158
		État	Ouvert
	Arsene HYSEN	Priorité	4 - Bas
АН	© maintenant	Créé	il y a 4j
	Commentaires additionnels	Mis à jour	maintenant
	communiquer une	Quantité	1
	information en plus de ce qui a été initialement renseigner sur le ticket	✓ Options	
АН	Arsene HYSEN © il y a 4j	Que souhaitez-vous faire Supprimer un utilisateur	s ?
	RITM0012158 Date de création	E-mail de l'utilisateur john.snow@got.com	
Début			
		Pièces jointes	0

## 5.4. Changer son mot de passe Orion

#### 5.4.1. Changer son mot de passe en anticipation

Si le délai depuis votre dernière modification de mot de passe est supérieur à 120 jours, une page vous demandant de changer le mot de passe apparaîtra.

Pour éviter d'avoir à faire cette manipulation sur le terrain depuis une tablette, nous vous invitons à faire directement cette modification au bureau en anticipation, comme décrit ci-après.

- 1) Ouvrir un navigateur internet, lancer une nouvelle fenêtre privée
- 2) Se rendre à l'URL kartes.cerema.fr, cliquer sur le bouton se connecter
- 3) Avoir la page ci-dessous qui s'affiche.





4) Cliquer sur "Mot de passe oublié ?"



5) Renseigner l'adresse email correspondant à son compte et cliquer sur "Soumettre"





cter à Orion - Expertise: X

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre courriel ; un courriel va vous être envoyé vou permettant de créer un nouveau mot de passe.





6) Cliquer sur le lien envoyé par mail

#### Réinitialiser le mot de passe



- Changer son mot de passe en renseignant les champs indiqués et en respectant les règles cidessous :
  - 8 caractères minimum
  - 1 Majuscule
  - 1 Minuscule
  - 1 Chiffre
  - 1 Caractère Spécial

Les 5 derniers mots de passe sont historisés et donc sont exclus.



8) Obtenir la bonne confirmation de changement du mot de passe





Franc

Orion

# Accédez simplement à nos services en ligne

Orion vous permet d'utiliser un seul compte pour vous connecter aux services du Cerema.

Créez et utilisez votre compte Orion. Particuliers qui le souhaitez, utilisez France-connect. Prochainement les agents du ministère de tutelle pourront utiliser leur compte Cerbère.



9) Déconnectez-vous et reconnectez à Survey123 sur la tablette









#### 5.4.2. Changer le mot de passe depuis survey123 ou au bureau

1) Depuis la tablette, lancer Survey123 puis cliquer sur se déconnecter de survey123 et se reconnecter (cf étape 9 au-dessus)

1b) Depuis le bureau, lancer un navigateur internet et se connecter à kartes.cerema.fr, cliquer sur le bouton se connecter.

- 2) Se connecter avec son compte.
- 3) Si le délai depuis votre dernière modification de mot est supérieur à 120 jours, une page vous demandant de changer le mot de passe apparaît comme ci-dessous. Il suffit de renseigner un nouveau mot de passe en respectant obligatoirement les règles suivantes :
  - 8 caractères minimum
  - 1 Majuscule
  - 1 Minuscule
  - 1 Chiffre
  - 1 Caractère Spécial

Les 5 derniers mots de passe sont historisés et donc sont exclus.





## 6. Informations sur les communes volontaires

Une fois connecté sur l'application SIRO sur le web, deux onglets sont présents en bas à gauche de votre écran.

L'onglet « Communes » permet de visualiser les communes contenues dans votre bon de commande, leur périmètre administratif ainsi que de saisir des informations complémentaires sur celles-ci.



Н

Un certain nombre de fonctionnalités sont seulement pertinentes au regard de la prestation à réaliser.

## 6.1. Voir le périmètre de son bon de commande



Cet onglet se compose de plusieurs éléments relatifs à la consultation des communes :

- La liste des communes associées au bon de commande propre à chaque bureau d'études ;
- La carte représentant le périmètre des communes, mise en évidence par un code couleur selon leur statut ;



 L'indicateur représentant la répartition des communes selon leur statut : données basées sur l'ensemble de la liste des communes associées au bon de commande propre à chaque bureau d'études.